

En cas de suffocation, dégager les voies respiratoires



Acte 1

L'obstruction des voies aériennes peut être totale ou partielle. Si elle est partielle la victime présentera des signes comme la toux. Dans le cas d'une obstruction totale, la victime porte ses mains à la gorge, ne peut pas parler ni tousser.



Acte 2

En cas d'obstruction partielle, aucun geste de secours ne doit être réalisé. Installez la victime comme elle le souhaite et encouragez-la à tousser. Demandez un avis médical et surveillez-la.

NOTRE CONSEIL EN PLUS

- **Ne secouez jamais un enfant par les pieds pour tenter d'évacuer un objet ou un aliment avalé.**



Acte 3

Si l'obstruction est totale, penchez la victime en avant et donnez-lui 5 claques vigoureuses dans le dos. Si cette technique n'est pas efficace, réalisez 5 compressions abdominales. Alternez les deux méthodes jusqu'à l'expulsion du corps étranger.



Acte 4

Si l'enfant a moins de 1 an, placez-le à plat ventre sur votre cuisse en le maintenant avec l'avant bras. Donnez-lui 5 claques dans le dos. Si cette technique est inefficace, retournez-le délicatement et réalisez 5 compressions thoraciques, avec 2 doigts. Alternez les 2 méthodes jusqu'à l'expulsion du corps étranger.



Acte 5

Si ces manœuvres de désobstruction sont inefficaces et que la victime perd connaissance, faites appeler les secours (15, 18, 112) et réalisez une réanimation cardio-pulmonaire (en débutant par les compressions thoraciques) si vous y avez été initié.